



VERSAILLES

CONSEIL DE QUARTIER BERNARD DE JUSSIEU
7 juin 2010 à 20 HEURES 30
16 Bis rue des Petits Bois

Présidente : Liliane HATTRY Conseillère Municipale.

Vice Présidente : Corinne BEBIN Maire-Adjoint au Social - CCAS - retraités et personnes handicapées.

Etaient présents Mesdames et Messieurs : Annick AUJEAN, Simone BATTERIA, Farida BELGACEM, Hélène BRUNON-AURINE, Nathalie CHOUAIB, Jacqueline CRETON, Anne-Sophie DAVID, Serge DEFRANCE, Nadia DEGHEMACHE, Eliane DELORME, Pierre DESNOS, Corinne FORBICE, Marie-Christine LAURAS, Marie Josèphe LE GALL, Pierre LEBOUTEILLER, Christophe MARTEL, Jeanne PAQUERON remplaçante de Jeannine PINCEMIN, Yves POULIQUEN, Didier PROU, Hugues RAVILLON, Lyliane ROBIC, Cécile SABORIN.

Etaient excusées : Madame Corine DUMONT, Jeannine PINCEMIN remplacée par Jeanne PAQUERON.

Etaient absents : Mesdames et Messieurs: ASVJ, Bruno BOURDILLAT, Brigitte D'ANGLEJAN, Noëlla MAGOT, Abdeldjalil MEDJOU DJ, Jacques MOSNIER, Kamal SOUMMAR.

Participaient à ce conseil, Mr Rodolphe DORÉE Directeur de la Maison de Quartier, Messieurs BAILLARGEAU, LHERMITTE, JAMBUT des Services Techniques de la Ville

Messieurs LHERMITTE et BAILLARGEAU nous présentent 2 projets pour la réfection du Chemin de Fausses Reposes.

1) CHEMIN DE FAUSSES REPOSES

L'enfouissement des différents réseaux va être réalisé Chemin de Fausses Reposes jusqu'à la rue Jules Massenet.

Il est demandé pourquoi l'impasse de la Butte de Picardie toute proche, ne fait pas partie des ces travaux, les réseaux étant en continuité. Rien n'a été fait dans cette voie depuis de très nombreuses années et les trottoirs et la voirie sont en très mauvais état.

La demande sera remontée en mairie.

La présentation se poursuit par la production du modèle d'un nouveau candélabre qui sera installé sur la nouvelle voirie. Une discussion s'engage sur le choix de ce modèle, et l'opportunité d'avoir un réel choix de matériel. Les caractéristiques techniques sont demandées, à savoir s'il s'agit de matériel répondant aux économies d'énergie.

Les travaux, d'un coût de 220 000€ se dérouleront sur environ 2 mois et demi, à partir de début septembre.

Cabinet du Maire

Affaire suivie par : Liliane HATTRY/Corinne BEBIN

Tél. : 01 30 97 81 69 - Fax : 01 30 97 84 94

Hôtel de Ville - 4, avenue de Paris R.P. 1144 - 78011 Versailles Cedex

www.versailles.fr

Il est demandé de ne pas reproduire ce qui s'est passé sur les travaux similaires à Picardie où les tranchées sont restées ouvertes et les trottoirs défoncés, gênant les riverains pendant 7 mois et demi au lieu de 2 mois et demi, les délais d'approvisionnement des candélabres ayant été de 12 semaines. Il est reproché que la présentation soit celle d'un projet « ficelé » sans choix possible sur les candélabres alors qu'on est dans une démarche de concertation et que les deux commerçants exerçant dans ces lieux ne soient pas présents.

Madame Hattry reconnaît qu'elle a oublié de les inviter mais que le projet est le résultat de plusieurs allers-retours entre les services de la Ville, les élus et les commerçants. Elle se propose d'aller leur présenter le projet avec les services techniques dès que possible, ce que le conseil approuve.

La présentation du projet reprend et Monsieur BAILLARGEAU précise qu'on va profiter de l'enfouissement des réseaux pour faire disparaître les dysfonctionnements constatés.

Ainsi, la largeur des trottoirs va être mise aux normes, la marche au niveau du tabac va être supprimée, la traversée piétonne va être réduite et une deuxième sera mise en place, le feu tricolore reculé, la largeur de la voie sera vue pour permettre le croisement bus/bus, bus/autre véhicule, le problème de la vitesse à l'intersection sera pris en compte. Il rappelle que les deux projets présentés ne suppriment aucune place de parking.

Deux bornes stationnement « 15mn » seront implantées au niveau de la librairie.

Ces zones ne doivent pas être accaparées par les commerçants et les emplacements « 15mn » pourront être utilisés pour les livraisons.

L'angle devant le café va être élargi et modifié pour inclure la marche. Le trottoir face au rectorat, à l'angle va être élargi et rallongé, la pose de bornes sera faite pour éviter le stationnement gênant.

Afin de casser la vitesse au carrefour, un plateau surélevé sera installé au carrefour rue de la Ceinture, chemin des Fausses reposes.

Il est demandé l'implantation de 2 autres emplacements « 15mn », sur la rue de la ceinture, pour le café.

Il est également demandé que les bornes de sécurité soient remplacées par des barrières car beaucoup d'enfants allant au collège en prenant le bus empruntent ce parcours.

L'implantation de bacs à fleurs dans ce carrefour est demandée.

Le projet proposé ne modifie pas la présentation faite au conseil de quartier du 17/11/2009. Il recherche à réduire plus la vitesse dans cette voie, sans pour autant la mettre en sens unique.

Le déplacement du circuit du bus n'étant pas envisagé, il faut permettre aux bus de se croiser.

Les services techniques devront se rapprocher de Versailles Habitat pour connaître le projet du devenir de l'emplacement de la petite maison isolée afin de l'intégrer et ne pas avoir à modifier la nouvelle structure.

La portion de voie entre les rues Hélène André et Marie Henriette sera mise en circulation alternée (au sens du code de la route), permettant ainsi aux véhicules de se croiser, sans enlever de place de parking.

La traversée piétonne sera implantée, plutôt au niveau du kinésithérapeute.

Il est demandé que soit actée la limitation de vitesse à 30km/h sur la voie, et que l'armoire téléphonique soit couverte « d'un trompe-l'œil ».

Ce projet est adopté par le conseil sous réserve de la prise en compte :

- de la mise en place des 2 emplacements « 15mn » supplémentaires rue de la Ceinture pour le tabac,
- de la pose des barrières de sécurité sur le trottoir au carrefour,
- du plateau surélevé,
- de la circulation alternée entre les rue Marie Henriette et Hélène Andrée.

2) PROJET RUE SAINT-NICOLAS

Monsieur JAMBUT présente le projet rue St Nicolas.

300 véhicules /jour transitent par cette voie, 230 enfants empruntent les trottoirs pour se rendre aux écoles de la Source et Albert Thierry. Les trottoirs sont étroits et d'inégale largeur.

Suite aux demandes des conseils d'école et du conseil de quartier, 4 études ont été menées.

La mise en sens unique de cette voie conduisait à une modification du sens de circulation dans tout le quartier et le coût de cette modification s'élevait à 450 000€

La solution retenue est le maintien de la circulation à double sens et la mise en place du stationnement en chicane.

Les trottoirs devront être élargis. L'élimination des arbustes devant Versailles Habitat nécessite une procédure pour récupérer cette partie de terrain. Un emplacement livraison est prévu face aux commerces, rien n'est changé au niveau de l'église pour les obsèques.

Le trottoir face à la maison de l'Association des Jardins familiaux sera modifié.

Les travaux d'un coût de 30 000€pourraient démarrer très vite, cet été.

Le projet est accepté sous réserve de la mise en place d'un emplacement de 2 places « dépose minute » au niveau de l'école de la Source, d'un autre emplacement de 2 places « dépose minute » au niveau de l'école Albert Thierry rue des Petits Bois et d'un stationnement de 2 places « 15mn » à la place de l'emplacement livraison.

Il est précisé qu'un contact avec Versailles Habitat sera pris rapidement pour l'utilisation de l'emprise le long du trottoir en face de l'église.

La rapidité de ce contact permettra de ne pas retarder les travaux.

Le PV du Conseil de Quartier du 1/04/2010 est approuvé.

Monsieur DESNOS informe le Conseil de Quartier de l'étude de création d'un Eco-quartier sur Habitat Existant. Un architecte, Monsieur Pierre Luc Langlet est sur le projet. Cela pourrait concerner Picardie, Richard Mique, Jussieu, Pershing Clagny. Une réunion débat aura lieu à l'Université Inter-âge le 17 septembre à 17heures.

Liliane HATTRY rappelle les évènements qui auront lieu sur le quartier en juin, le tournoi de Foot les 12 et 13 juin, le vide grenier rue St Nicolas le 13 juin, le Mois Molière au parc Picardie le 13 Juin, au Bateau le 19 juin, au Parc Bonne aventure le 20 juin, la Fête de la Musique Parc Bonne Aventure le 21 juin et la Fête de Quartier le 26 juin sur le stade Bernard de Jussieu et au Bateau.

La séance est levée à 23h. Prochaine réunion le 28/09/2010 à 20h30.